

## VILLE D'ANDENNE

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

**SEANCE DU: 22 mars 2021** 

## Présent(e)s :

M. Claude EERDEKENS, Bourgmestre MM. Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Guy HAVELANGE, Françoise LEONARD et Elisabeth MALISOUX, Echevins;

MM. Sandrine CRUSPIN, Christian BADOT, Marie-Christine MAUGUIT, Etienne SERMON, Rose SIMON-CASTELLAN, Philippe MATTART, Philippe RASQUIN, Christian MATTART, Françoise TARPATAKI, Florence HALLEUX, Martine DIEUDONNE-OLIVIER, Cassandra LUONGO, Jawad TAFRATA, Kévin GOOSSENS, Caroline LOMBA, Christine BODART, Marie-Luce SERESSIA, Natacha FRANCOIS, Gwendoline WILLIQUET, Damien LOUIS, Hugues DOUMONT, Nathalie ELSEN et Eddy SARTORI, Conseillers communaux;

M. Ronald GOSSIAUX, Directeur général

Présidence pour ce point : M. Philippe RASQUIN

## 14.1. OBJET : Interpellation de Monsieur le Conseiller Etienne SERMON : « Bilan d'une année de Covid à ANDENNE »

Monsieur Etienne SERMON, Conseiller communal, interpelle le Collège comme suit :

« Fin 2019, le coronavirus déferlait sur l'ensemble de la planète et, depuis, nous déplorons plus de 117 millions de personnes contaminées et surtout 2,6 millions de décès. Le 17 mars 2020, le gouvernement annonçait que la Belgique entière devait se confiner. A l'échelle de notre pays, ce ne sont pas moins de 790.000 cas d'infections qui ont été relevés depuis et plus de 22.000 décès à déplorer.

Après un an, nous aurions souhaité un état de la situation à Andenne.

Tout d'abord, pouvez-vous nous communiquer le nombre de contaminations et de décès à Andenne depuis le début de la pandémie ? A l'heure de rédiger ces lignes, les chiffres relatifs à notre commune fournis par Sciensano, semblent indiquer une incidence de cas de COVID en augmentation à Andenne, pouvez-vous nous confirmer cette information ? Etes-vous avisés de l'état de la vaccination des habitants de notre Commune (nombre d'Andennais vaccinés, vaccination des métiers de première ligne, convocations pour se faire vacciner à Namur ou à Huy, centre de vaccination itinérant à Andenne,... mon collègue Hugues Doumont va d'ailleurs développer ce denier élément dans quelques instants) ? Existe-t-il encore des « red points » d'infection dans notre commune (entreprises, écoles,...) ? Qu'en est-il de nos maisons de repos ? Qu'en est-il du secteur de l'enseignement ? Comment se portent nos élèves et nos enseignants après une année de cours perturbés ? Qu'en est-il de la culture à Andenne (Phare, Centre culturel, événements,...) ? En cas de troisième vague ou de nouvelle pandémie dans le futur, quels enseignements la Ville et le CPAS tirent-ils de cette crise sanitaire et quels dispositifs seront mis en place et pérennisés ?

Au niveau économique, une étude de Graydon et de la FEB indique que globalement, l'économie belge devrait se contracter d'environ 7% en 2020 par rapport à 2019, soit la plus grande récession de l'après-guerre. L'impact négatif du Brexit ou d'une troisième vague d'infections par la COVID-19 risquait d'amplifier davantage cette spirale négative. Par contre, si les stratégies de vaccination en Belgique (et à l'étranger) entrainent un pourcentage de la population immunisée suffisamment élevé d'ici aux mois d'été, l'activité économique pourrait rebondir dans la deuxième partie de l'année 2021. Néanmoins, l'activité économique au quatrième trimestre de 2021 serait encore inférieure d'environ 1% à celle de fin 2019, contre 5% encore au deuxième trimestre. Cette étude nous indique également que les entreprises les plus en difficulté face à la crise sont celles qui emploient

de 1 à 50 travailleurs. Aux membres du collège communal de la Ville d'Andenne Place des Tilleuls, 1 5300 ANDENNE.

Et à Andenne ? L'e même étude nous apprend qu'à Andenne, le pourcentage d'entreprises considérées toujours « saines », se situe entre 56,7% et 60,9%. Pouvez-vous nous confirmer cette information ? Devons-nous déplorer des faillites d'entreprises andennaises à cause de la crise du coronavirus ? L'emploi des Andennais a-t-il été affecté par cette crise ? La pandémie aurait-elle permis à certaines entreprises de naitre ou de « rebondir » et à certains travailleurs de se reconvertir ? Quelles collaborations (avec le BEP,...) ont été mises en place pour aider nos entreprises et nos travailleurs ?

Enfin, pouvez-vous déjà chiffrer l'impact de cette crise sur le budget communal ? Au niveau national, on annonce que cette crise coûtera plus de 33 milliards dont au moins 100 millions assumés par les Villes et communes. Quid des répercutions sur les années fiscales 2021 et 2022 ? Je vous remercie pour vos réponses. »

\* \* \*

En réponse à l'interpellation de Monsieur le Conseiller SERMON, Monsieur le Bourgmestre fait tout d'abord référence, sur le plan des finances communales, à la clôture du compte 2020 de la Ville d'Andenne qui sera préparé prochainement afin de savoir s'il y aura un impact économique sur le budget 2021.

En ce qui concerne les aides financières exceptionnelles accordées en période de Covid, Monsieur le Bourgmestre rappelle notamment que des commerçants ont pu en bénéficier (report de taxe sur les enseignes, gratuité des terrasses, ...).

En matière d'emploi, Monsieur le Bourgmestre se réjouit tout de même de la stabilisation des chiffres transmis par le FOREM; il souligne au passage le soutien précieux d'aides financières accordées aux entreprises par l'Etat fédéral durant cette crise sanitaire (exonérations d'impôt, report de pécule de vacance...).

Il soulève cependant que toutes ces aides financières ont grevé le budget fédéral et que celles-ci devront être remboursées à l'avenir, ce qui aura hélas par conséquent un impact sur le portefeuille du consommateur.

A ce sujet, il fait référence aux autres Etats qui ont suivi cette même voie dès lors qu'il n'y avait pas d'autre choix pour faire face à cette pandémie.

En ce qui concerne les contaminations, Monsieur le Bourgmestre fait état d'un rapport transmis par l'AVIQ stipulant que les familles sont les principales sources de contamination.

A l'appui des chiffres de contaminations figurant dans un tableau établi par les autorités sanitaires, il souligne que ceux-ci ne reflètent pas exactement la réalité dans le bon sens espéré.

En ce qui concerne les décès, Monsieur le Bourgmestre souligne qu'il y aura lieu de rendre un hommage solennel aux victimes de cette crise, de même qu'aux concitoyens andennais actifs au sein du personnel soignant et social se trouvant en première ligne dans ces circonstances difficiles.

Par rapport au nombre de décès, il commente les statistiques des décès à Andenne en 2020. Il souligne que la deuxième vague de covid l'automne dernier a fait plus de victimes que celle du printemps. En synthèse, il fait remarquer qu'il n'y pas eu une hécatombe de décès liés au Covid. Il relève au total une douzaine de décès supplémentaires par rapport à 2019 et 2018, soit 373.

A ce propos, il souligne toutefois qu'il peut y avoir d'autres causes à la hausse du nombre de décès.

Madame Françoise LEONARD, Echevine, prend ensuite la parole et aborde l'aspect économique.

A l'appui des chiffres publiés de Graydon, elle souligne que la situation économique des entreprises andennaises se trouve être en bonne santé en comparaison avec d'autres communes.

Madame Françoise LEONARD fait toutefois remarquer qu'il faudra attendre la fin de l'année 2021, voire l'année suivante, pour vérifier si la situation reste inchangée.

Sur le terrain, elle souligne et témoigne de la résilience du tissu andennais, la nature, la diversité dans la taille et l'ancienneté, la qualité des groupes et propriétaires de certains fleurons.

Elle note cependant que les entreprises andennaises n'ont pas été confrontées au risque de la délocalisation et de rachat par de grosses boîtes.

Madame LEONARD met en évidence la poursuite des investissements en cours mais elle relève néanmoins le manque de terrains pour accueillir de futures entreprises dans les Zones d'Activités Economiques et la difficulté de faire face à toutes ces demandes.

Pour le surplus, elle ajoute que la créativité est stimulée et les services adaptés en fonction de la crise sanitaire à travers la multiplication des initiatives numériques pour le développement et la promotion de nouveaux produits locaux.

En ce qui concerne l'HORECA, elle souligne la difficulté d'octroi de prêts bancaires pour soutenir de nouveaux projets. Elle met en évidence les initiatives locales qui se sont développées durant la période Covid, notamment par l'adaptation d'autres moyens de commercialisation comme les take-away.

Elle signale que les enjeux des entreprises andennaises résident dans le risque d'un ralentissement des investissements et des performances moins rapides par la suite.

Elle fait ensuite référence à la stabilité des fonds accordés aux entreprises et note que certaines entreprises plus âgées s'en sortent mieux car elles ont eu l'opportunité de faire des réserves dans la durée. Elle fait remarquer cependant que certaines entreprises pourraient être impactées par des difficultés financière post Covid.

Sur le plan de l'emploi, Madame l'Echevine fait remarquer la difficulté de matcher les offres d'emploi avec le niveau des demandeurs d'emploi. A ce sujet, la Ville d'Andenne projette d'accueillir des centres de formations en plus de la Maison de l'Emploi.

Au niveau des commerçants andennais, elle tient à souligner des initiatives et idées créatives à travers des entrepreneurs andennais qui ont fait notamment de gros efforts sur le passage en numérique (take-away, plate-forme, live).

De plus, elle tient à noter que des partenariats ont été créés entre la grande distribution et des producteurs locaux.

Elle souligne également la collaboration constante avec le BEP ainsi qu'avec d'autres partenaires (Forem, Prom'Andenne, UCM, Créashop, ...) pour développer le commerce andennais.

En ce qui concerne les petits commerçants, Madame LEONARD signale qu'il y a peu de fermetures définitives et annonce par ailleurs que d'autres projets d'ouverture de commerces sont à l'étude.

Elle souligne avec importance tous les relais dans les médias ainsi que via les autres canaux de communication, tels les réseaux sociaux.

Pour conclure, Madame Françoise LEONARD confirme le soutien de la Ville et du Collège à ce secteur et n'hésite pas à rappeler l'aide qu'elle continuera à apporter à l'avenir en ce qui concerne le développement de l'activité économique andennaise.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

LE DIRECTEUR GENERAL

R. GOSSIAUX

C EEDDEVENS

BOURGMESTRE,